NOTE PAR PAYS

OCDE

RÉSULTATS DE TALIS 2018 : ÉQUITÉ

L'Enquête internationale de l'OCDE sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) est une enquête internationale à grande échelle sur les enseignants, les chefs d'établissement et l'environnement d'apprentissage à l'école. Cette note en présente les résultats sur le degré d'équité, d'après les déclarations des enseignants du premier cycle du secondaire (collège) et de leurs chefs d'établissement dans les établissements publics et privés[1]. Elle s'appuie sur des données collectées en 2017/2018.

France

I. Les élèves ont-ils un accès équitable à des enseignants et des environnements d'apprentissage efficaces ?

- L'enquête TALIS couvre tout un éventail de caractéristiques et de pratiques des enseignants présentant un lien avéré avec un enseignement efficace et une meilleure performance des élèves, notamment le nombre d'années d'ancienneté, le contenu de la formation initiale, le sentiment d'efficacité personnelle, la fréquence d'utilisation de pratiques axées sur l'activation cognitive et la clarté de l'enseignement, ainsi que le temps consacré à l'enseignement proprement dit en classe. Les élèves ont souvent des résultats scolaires très différents selon l'enseignant qui les prend en charge. Cette première section examine les disparités d'accès des élèves, selon leur milieu d'origine, à des enseignants et des environnements d'apprentissage efficaces.

Enseignants expérimentés

- Des recherches antérieures montrent que les enseignants expérimentés sont, en moyenne, plus efficaces pour faire progresser leurs élèves. Lors de l'édition 2018 de l'enquête TALIS, 69 % des enseignants en France indiquaient avoir plus de 10 années d'ancienneté dans l'enseignement.
- Selon une analyse corrélationnelle au niveau systémique, les pays et territoires où la répartition des enseignants expérimentés est plus uniforme entre les établissements obtiennent en général de meilleurs scores en moyenne aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit (domaine majeur d'évaluation lors du cycle PISA 2018). En France, l'indice de dissimilarité pour les enseignants expérimentés est de 0.35, soit une valeur non statistiquement distincte de la moyenne de l'OCDE (0.32). En d'autres termes, environ un enseignant expérimenté sur trois devrait changer d'établissement (c'est-à-dire être affecté dans un établissement où la proportion d'enseignants expérimentés est plus faible) afin de garantir une répartition équitable des enseignants expérimentés entre les établissements. Il est toutefois important de noter qu'une répartition non uniforme des enseignants présentant certaines caractéristiques ne signifie pas pour autant nécessairement qu'un système d'éducation n'est pas équitable : l'affectation des enseignants plus expérimentés dans les établissements qui en ont le plus besoin peut par exemple être un choix politique délibéré.
- En France, la proportion d'enseignants expérimentés est moins élevée (avec un écart de 12 points de pourcentage) dans les établissements défavorisés sur le plan socio-économique (soit ceux dont plus de 30 % de l'effectif d'élèves sont issus de foyers défavorisés sur le plan socio-économique) que dans les établissements favorisés (soit ceux dont au plus 10 % de l'effectif d'élèves sont issus de foyers défavorisés sur le plan socio-économique). Ainsi, environ 74 % des enseignants travaillant dans des

établissements favorisés sur le plan socio-économique ont plus de 10 années d'ancienneté dans l'enseignement, alors que la proportion d'enseignants expérimentés dans les établissements défavorisés n'est que de 62 %.

- En France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements publics et privés en ce qui concerne la proportion d'enseignants expérimentés.
- Comme dans la plupart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS, en France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements des zones urbaines (soit ceux situés dans des villes de plus de 100 000 habitants) et ceux des zones rurales (soit ceux situés en milieu rural ou dans des villages d'au plus 3 000 habitants) en ce qui concerne la proportion d'enseignants expérimentés.

Graphique 1. Répartition des enseignants expérimentés

Résultats basés sur les réponses des enseignants et des chefs d'établissement du premier cycle du secondaire

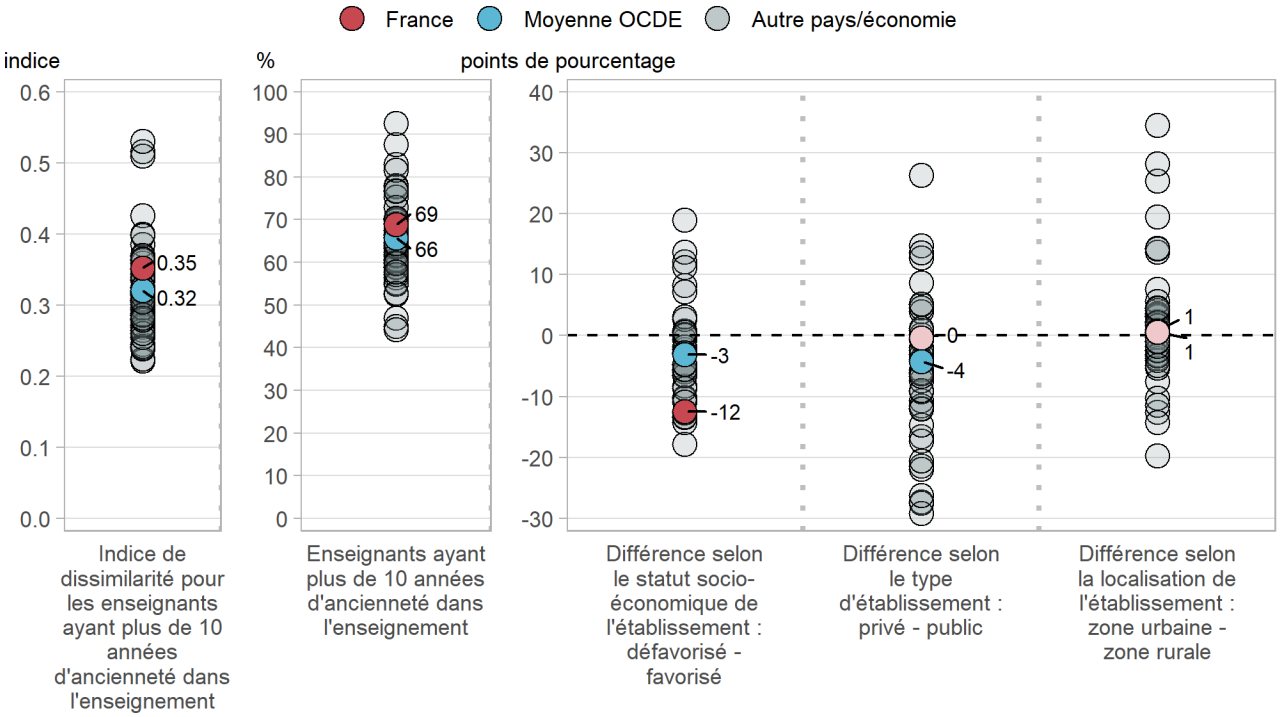

Notes : Seuls sont présentés les pays et territoires dont les données sont disponibles. L'indice de dissimilarité mesure si la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements d'un pays reflète le corps enseignant de ce même pays. Ses valeurs sont comprises entre 0 (la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements reflète parfaitement le corps enseignant du pays) et 1 (les enseignants présentant une caractéristique donnée se concentrent dans un seul type d'établissement).
Les différences non statistiquement significatives entre types d'établissement sont indiquées dans des tons plus clairs.
Source : OCDE, Base de données TALIS 2018, tableau 2.3.

Enseignants ayant suivi une formation complète dans le cadre institutionnel

- L'enquête TALIS interroge les enseignants sur le contenu de leur formation initiale. Lors de son édition 2018, 21 % des enseignants en France indiquaient avoir suivi une formation initiale que l'on peut qualifier de complète car abordant les connaissances dans la matière enseignée, les compétences pédagogiques, les pratiques en classe, les compétences transversales, la prise en charge d'effectifs hétérogènes et la gestion de classe, soit une proportion inférieure à la moyenne de l'OCDE (39 %). En moyenne, dans les pays/territoires de l'OCDE, la formation initiale aux

compétences transversales, à la prise en charge d'effectifs hétérogènes et à la gestion de classe est en général moins répandue.

- Selon une analyse corrélationnelle au niveau systémique, dans les différents pays et territoires, plus la répartition des enseignants ayant suivi une formation initiale complète est uniforme entre les établissements, plus les scores moyens des élèves aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit sont élevés. En France, l'indice de dissimilarité pour les enseignants ayant suivi une formation initiale complète est de 0.28, soit une valeur non statistiquement distincte de la moyenne de l'OCDE (0.26).
- En France, la proportion d'enseignants ayant suivi une formation initiale complète dans le cadre institutionnel diffère de manière statistiquement significative entre les établissements défavorisés et favorisés, et privés et publics : cette proportion est ainsi supérieure de 5 points de pourcentage dans les établissements défavorisés (*vs* favorisés), et inférieure de 7 points de pourcentage dans les établissements privés (*vs* publics). La différence entre les établissements des zones urbaines et rurales n'est, quant à elle, pas statistiquement significative.

Enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle supérieur

- Les travaux de recherche mettent en évidence l'existence d'une relation positive entre sentiment d'efficacité personnelle et performance dans un large éventail de contextes. Les enseignants et les élèves ne font, à cet égard, pas exception. L'enquête TALIS interroge les enseignants sur leur sentiment d'efficacité personnelle en leur demandant d'évaluer leur capacité à mener à bien une série de tâches liées à la gestion de classe, à l'enseignement et à l'implication des élèves. En France, l'indice de dissimilarité pour les enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle supérieur (ceux situés dans le quartile supérieur de la répartition nationale en termes d'efficacité personnelle) est de 0.25, soit une valeur inférieure à la moyenne de l'OCDE (0.29).
- En France, la proportion d'enseignants se situant dans le quartile supérieur de la répartition nationale en termes d'efficacité personnelle diffère de manière statistiquement significative entre les établissements publics et privés et entre ceux des zones urbaines et rurales : cette proportion est ainsi supérieure de 5 points de pourcentage dans les établissements privés (*vs* publics) et de 7 points de pourcentage dans les établissements des zones urbaines (*vs* ceux des zones rurales). La différence entre les établissements défavorisés et favorisés n'est, quant à elle, pas statistiquement significative.

Enseignants consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit

- Des recherches antérieures mettent en évidence l'existence d'une relation positive entre la part du temps de classe que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit et les résultats de leurs élèves. La capacité des enseignants à maximiser leur temps d'enseignement est étroitement liée à leur capacité de maintenir l'ordre en classe. Toutefois, l'attitude et le comportement des élèves jouent à l'évidence également un rôle important et échappent en partie au contrôle des enseignants. L'enquête TALIS mesure le temps d'instruction dont bénéficient les élèves en interrogeant les enseignants sur la répartition de leur temps de travail lors d'un cours hebdomadaire ordinaire entre les différentes missions qui leur incombent, comme les tâches administratives, le maintien de l'ordre en classe et l'enseignement proprement dit.
- Selon une analyse corrélationnelle au niveau systémique, la performance moyenne des élèves en compréhension de l'écrit est inférieure dans les systèmes d'éducation où la répartition des enseignants consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit est inégale entre les établissements. En France, l'indice de dissimilarité pour les enseignants consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit (ceux situés dans le quartile supérieur de la répartition nationale en termes de temps de classe consacré à l'enseignement proprement dit) est de 0.34, soit une valeur non statistiquement distincte de la moyenne de l'OCDE (0.33).

- Dans les pays et territoires participant à l'enquête TALIS, les enseignants maximisant les possibilités d'apprentissage de leurs élèves en consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit sont en général surreprésentés dans les établissements favorisés sur le plan socio-économique et dans les établissements privés. Ce constat confirme indirectement l'hypothèse selon laquelle la capacité des enseignants à maximiser le temps qu'ils consacrent à l'enseignement proprement dit et à gérer leur classe serait liée au climat de classe, qui peut être plus difficile dans certains établissements que dans d'autres. En France, la proportion d'enseignants consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit est moins élevée (avec un écart de 14 points de pourcentage) dans les établissements défavorisés sur le plan socio-économique (18 %) que dans les établissements favorisés (32 %).

Graphique 2. Répartition des enseignants consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit

Résultats basés sur les réponses des enseignants et des chefs d'établissement du premier cycle du secondaire

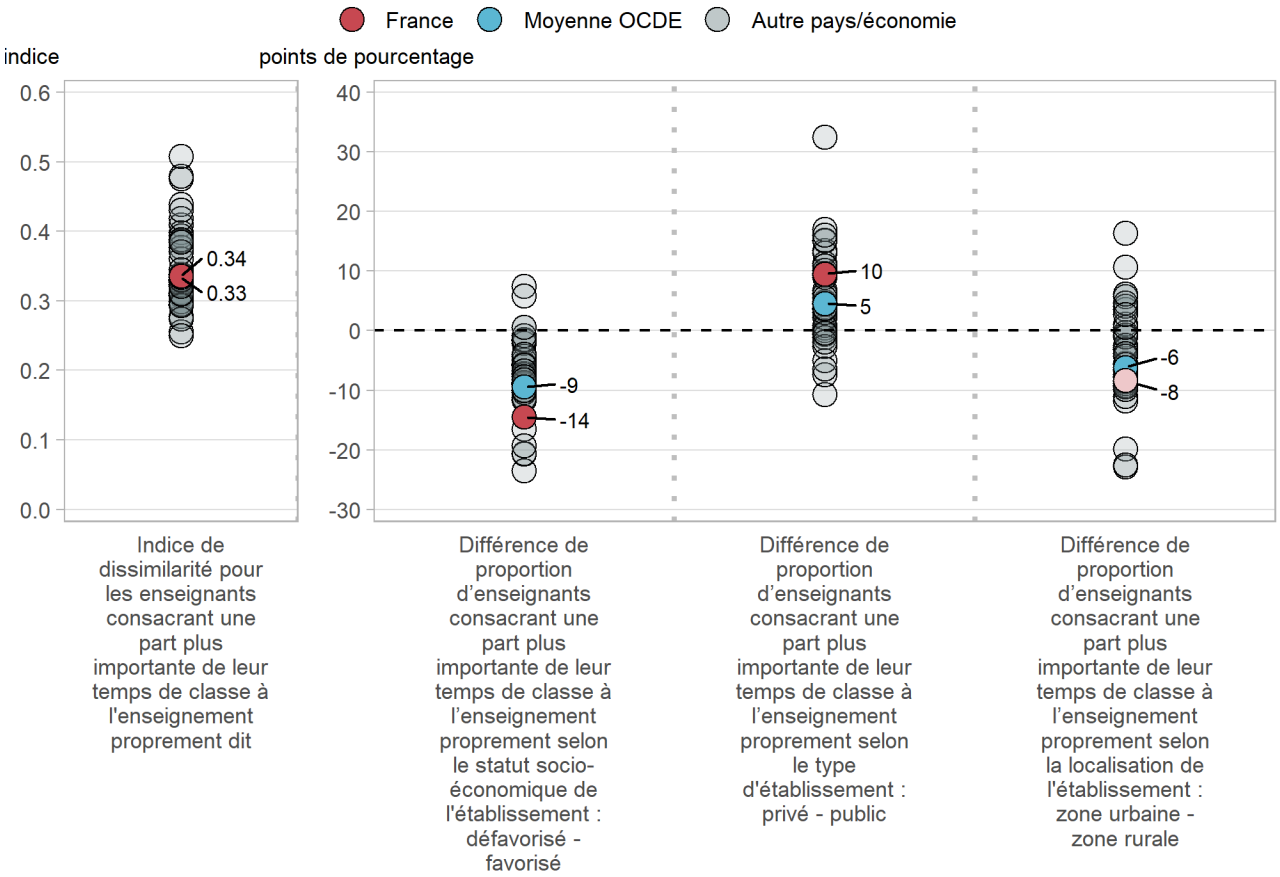

Notes : Seuls sont présentés les pays et territoires dont les données sont disponibles. L'indice de dissimilarité mesure si la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements d'un pays reflète le corps enseignant de ce même pays. Ses valeurs sont comprises entre 0 (la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements reflète parfaitement le corps enseignant du pays) et 1 (les enseignants présentant une caractéristique donnée se concentrent dans un seul type d'établissement).
Les différences non statistiquement significatives entre types d'établissement sont indiquées dans des tons plus clairs.
Source : OCDE, Base de données TALIS 2018, tableau 2.12.

- En France, la proportion d'enseignants consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit est plus élevée (avec un écart de 10 points de pourcentage) dans les établissements privés (32 %) que dans les établissements publics (23 %).

- Les différences liées à la localisation des établissements sont en général moins courantes. En France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements des zones urbaines et rurales en ce qui concerne la proportion d'enseignants consacrant une part plus importante de leur temps de classe à l'enseignement proprement dit.

Enseignants utilisant plus régulièrement les pratiques d'activation cognitive

- Par activation cognitive, l'enquête TALIS entend les activités pédagogiques invitant les élèves à évaluer, intégrer et appliquer des connaissances dans le cadre de la résolution de problèmes (par exemple, proposer des exercices pour lesquels il n'existe pas de solution évidente ou qui obligent les élèves à développer leur esprit critique, ou encore demander aux élèves de décider seuls des procédures à utiliser afin de résoudre des exercices difficiles). Des recherches antérieures mettent en évidence l'existence d'un lien entre l'utilisation de pratiques d'activation cognitive et une meilleure réussite des élèves. En France, l'indice de dissimilarité pour les enseignants utilisant le plus souvent les pratiques d'activation cognitive (ceux situés dans le quartile supérieur de la répartition nationale en termes de fréquence d'utilisation de ces pratiques) est de 0.22, soit une valeur inférieure à la moyenne de l'OCDE (0.3).
- Comme dans la plupart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS, en France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements défavorisés et favorisés, privés et publics et ceux des zones urbaines et rurales en ce qui concerne la proportion d'enseignants utilisant régulièrement des pratiques d'activation cognitive.

Enseignants utilisant plus régulièrement des pratiques axées sur la clarté de l'enseignement

- Par clarté de l'enseignement, l'enquête TALIS entend la capacité de fixer des objectifs d'enseignement et d'apprentissage clairs et complets, de relier les nouveaux thèmes étudiés aux thèmes précédents, et de fournir aux élèves, à la fin de chaque cours, un résumé de ce qui vient d'être vu. Des études antérieures mettent en évidence l'existence d'un lien entre l'utilisation de ces pratiques et des retombées positives chez les élèves, notamment sur le plan de la motivation, de la réussite et de la satisfaction. En France, l'indice de dissimilarité pour les enseignants utilisant le plus souvent les pratiques axées sur la clarté de l'enseignement (ceux situés dans le quartile supérieur de la répartition nationale en termes de fréquence d'utilisation de ces pratiques) est de 0.23, soit une valeur inférieure à la moyenne de l'OCDE (0.3).
- En France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements défavorisés et favorisés, privés et publics et ceux des zones urbaines et rurales en ce qui concerne la proportion d'enseignants utilisant plus régulièrement des pratiques axées sur la clarté de l'enseignement.

II. Les élèves ont-ils un accès équitable à l'apprentissage numérique à l'école ?

- L'utilisation des technologies numériques dans le cadre des enseignements et des apprentissages peut permettre aux élèves d'acquérir des compétences numériques, socio-émotionnelles, mais aussi cognitives plus traditionnelles telles que la numératie et la littératie. Si les enseignants ont fait considérablement plus appel aux TIC dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les fermetures d'établissements ont aussi mis en évidence la persistance de fractures numériques. Les données disponibles montrent ainsi que ce sont les élèves marginalisés, qui ont en général un accès plus limité aux ressources numériques, qui ont été les plus pénalisés sur le plan des apprentissages. Il est toutefois important de noter que les données présentées dans cette note ont été recueillies en 2017/2018, soit avant la pandémie de COVID-19.

Équipements TIC à l'école

- Il est essentiel de disposer d'équipements TIC adéquats à l'école (logiciels, ordinateurs, tablettes et tableaux interactifs) pour permettre un apprentissage numérique efficace. Or, lors de l'édition 2018 de l'enquête TALIS, 30 % des chefs d'établissement en France indiquaient qu'un accès insuffisant ou inapproprié aux technologies numériques à usage pédagogique entravait « dans une certaine mesure » ou « dans une grande mesure » la capacité de leur établissement à offrir un enseignement de qualité, soit une valeur non statistiquement distincte de la moyenne de l'OCDE (25 %).
- En moyenne, dans les pays/territoires de l'OCDE, la proportion de chefs d'établissement indiquant qu'un accès insuffisant ou inapproprié aux technologies numériques à usage pédagogique entrave la capacité de leur établissement à offrir un enseignement de qualité est plus élevée dans les établissements défavorisés sur le plan socio-économique que dans les établissements favorisés (avec un écart de neuf points de pourcentage). En revanche, en France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe dans la proportion de ces chefs d'établissement entre les établissements défavorisés et favorisés.
- En moyenne, dans les pays/territoires de l'OCDE, la proportion de chefs d'établissement indiquant qu'un accès insuffisant ou inapproprié aux technologies numériques à usage pédagogique entrave la capacité de leur établissement à offrir un enseignement de qualité est plus élevée dans les établissements publics que dans les établissements privés (avec un écart de 12 points de pourcentage). En revanche, en France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe dans la proportion de ces chefs d'établissement entre les établissements publics et privés.
- En moyenne, dans les pays/territoires de l'OCDE, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements des zones urbaines et rurales en ce qui concerne la proportion de chefs d'établissement indiquant qu'un accès insuffisant ou inapproprié aux technologies numériques à usage pédagogique entrave la capacité de leur établissement à offrir un enseignement de qualité. Ce constat vaut aussi pour la France.

Enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé pour l'utilisation des TIC

- Le simple accès aux technologies ne permet pas, à lui seul, d'améliorer l'apprentissage des élèves. L'intégration efficace des technologies dans les enseignements et les apprentissages nécessite en effet des enseignants bien formés et capables d'utiliser les outils numériques à des fins pédagogiques. Lors de l'édition 2018 de l'enquête TALIS, 45 % des enseignants en France indiquaient pouvoir « dans une certaine mesure » ou « dans une grande mesure » encourager les apprentissages de leurs élèves à travers l'utilisation des technologies numériques, soit une proportion inférieure à la moyenne de l'OCDE (67 %).
- L'indice de dissimilarité pour ces enseignants est de 0.21, soit une valeur inférieure à la moyenne de l'OCDE (0.31). En d'autres termes, environ un enseignant ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé pour l'utilisation des TIC sur cinq devrait changer d'établissement (c'est-à-dire être affecté dans un établissement où la proportion d'enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé pour l'utilisation des TIC est plus faible) afin de garantir une répartition uniforme de ces enseignants entre les établissements. Il est toutefois important de noter que le sentiment d'efficacité personnelle est fonction du contexte. Un même enseignant pourra ainsi faire part d'un niveau différent de sentiment d'efficacité personnelle selon l'environnement scolaire dans lequel il s'inscrit.
- Selon une analyse corrélationnelle au niveau systémique, les élèves défavorisés ont en général autant, voire plus, de possibilités d'acquérir des compétences numériques (comme repérer si les informations d'un texte sont subjectives ou biaisées) dans les systèmes éducatifs où la répartition des enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé pour l'utilisation des TIC et de ceux utilisant régulièrement les TIC à des fins pédagogiques est plus uniforme entre les établissements.

Graphique 3. Répartition des enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé pour l'utilisation des TIC

Résultats basés sur les réponses des enseignants et des chefs d'établissement du premier cycle du secondaire

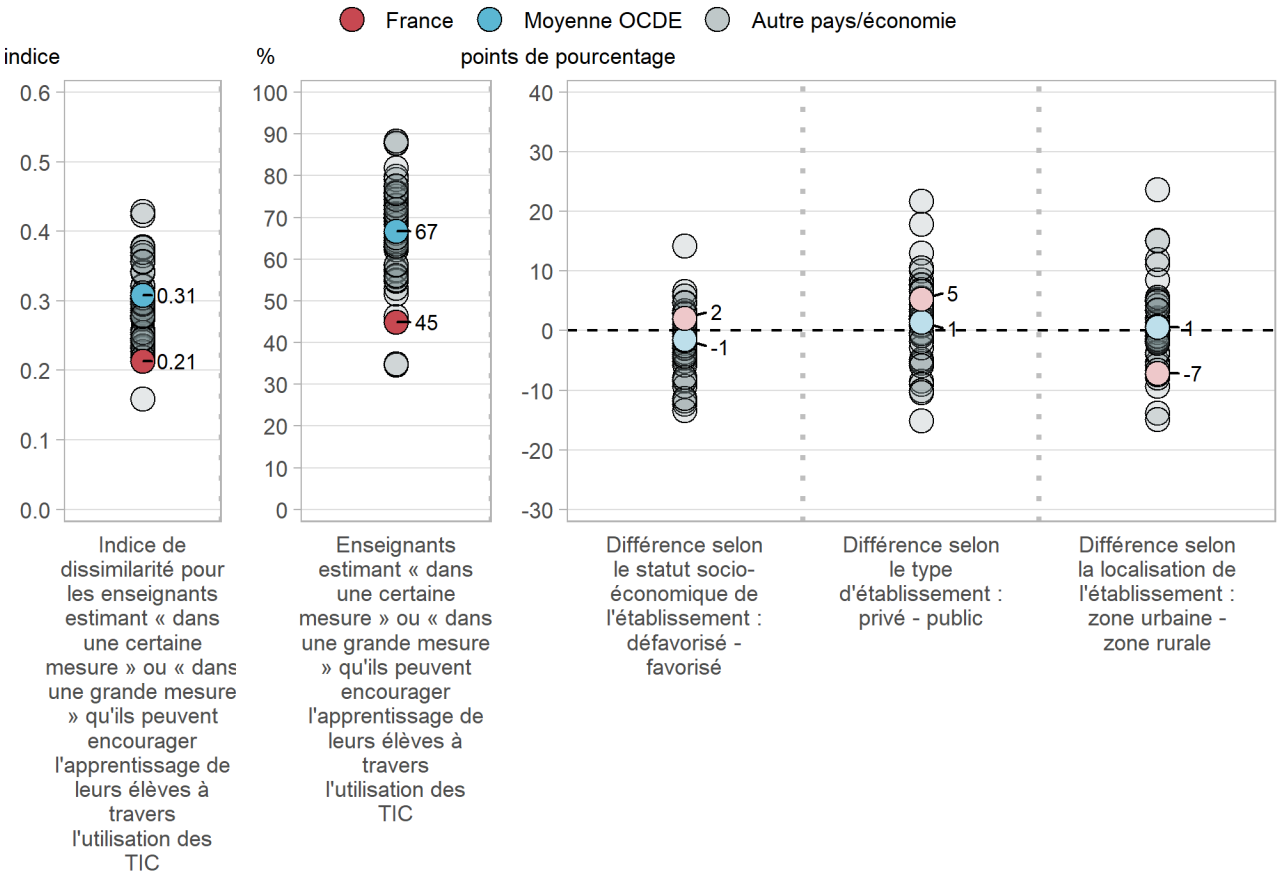

Notes : Seuls sont présentés les pays et territoires dont les données sont disponibles. L'indice de dissimilarité mesure si la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements d'un pays reflète le corps enseignant de ce même pays. Ses valeurs sont comprises entre 0 (la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements reflète parfaitement le corps enseignant du pays) et 1 (les enseignants présentant une caractéristique donnée se concentrent dans un seul type d'établissement).
Les différences non statistiquement significatives entre types d'établissement sont indiquées dans des tons plus clairs.
Source : OCDE, Base de données TALIS 2018, tableau 3.12.

- En France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements défavorisés sur le plan socio-économique et ceux favorisés en ce qui concerne la proportion d'enseignants estimant pouvoir « dans une certaine mesure » ou « dans une grande mesure » encourager les apprentissages de leurs élèves à travers l'utilisation des technologies numériques.
- La proportion d'enseignants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé pour l'utilisation des technologies numériques à des fins pédagogiques est en général plus élevée dans les établissements privés que dans les établissements publics dans près d'un quart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS. En France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe dans la proportion de ces enseignants entre les établissements privés et publics.
- Comme dans la plupart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS, en France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements des zones urbaines et rurales en ce qui concerne la proportion d'enseignants se sentant capables d'utiliser les TIC en classe.

Enseignants utilisant régulièrement les TIC dans le cadre de leur enseignement

- Des recherches antérieures ont mis en évidence l'existence d'une relation positive entre le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants dans le domaine des TIC et leur utilisation des technologies numériques en classe. Bien que la littérature montre également que l'utilisation des TIC à l'école n'est pas nécessairement synonyme de meilleurs résultats chez les élèves – une utilisation trop limitée ou au contraire excessive des TIC peut être associée à une baisse des résultats scolaires –, la possibilité pour les enseignants et les élèves de tirer le meilleur parti des TIC est renforcée par une utilisation régulière et judicieuse des technologies numériques en classe. Lors de l'édition 2018 de l'enquête TALIS, 36 % des enseignants en France indiquaient laisser « souvent » ou « toujours » leurs élèves utiliser les TIC pour des projets ou des travaux en classe, soit une proportion inférieure à la moyenne de l'OCDE (53 %). L'indice de dissimilarité pour ces enseignants est de 0.24, en deçà de la moyenne de l'OCDE (0.32).

Graphique 4. Répartition des enseignants utilisant régulièrement les TIC dans le cadre de leur enseignement

Résultats basés sur les réponses des enseignants et des chefs d'établissement du premier cycle du secondaire

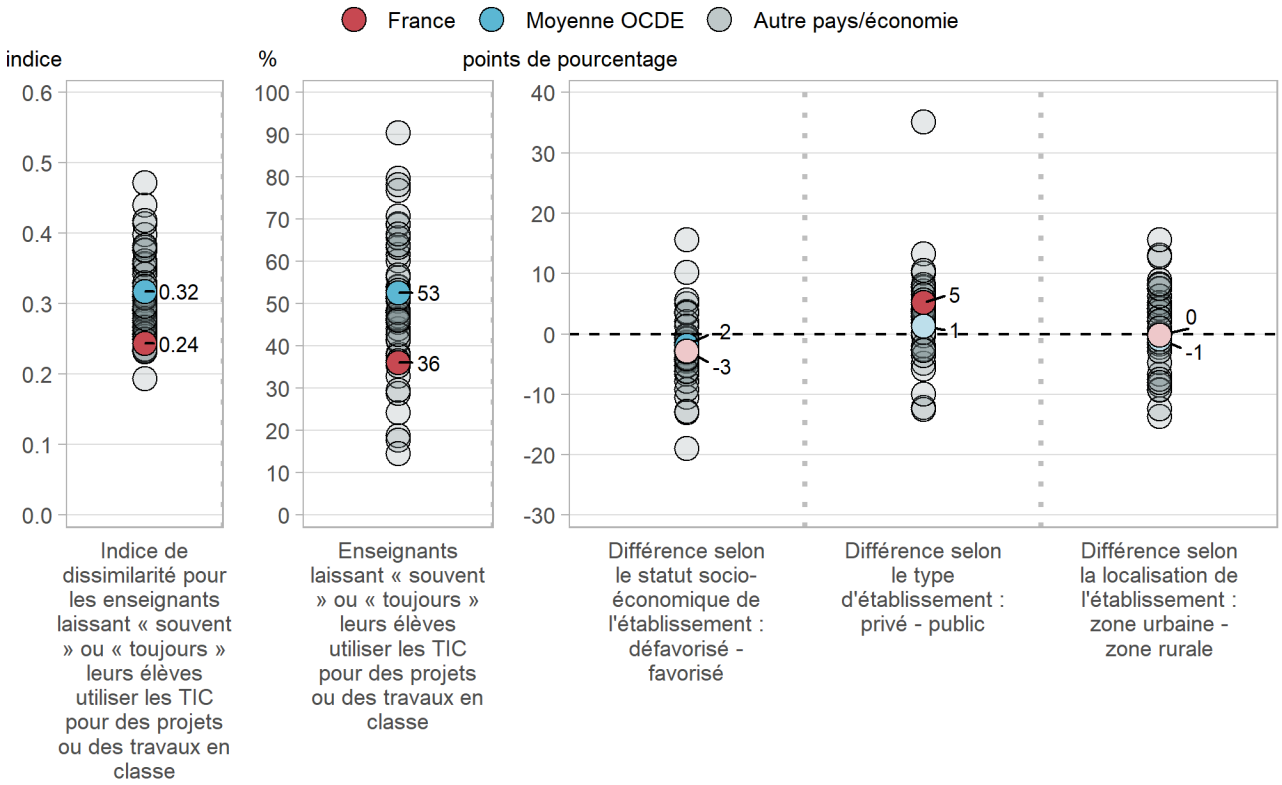

Notes : Seuls sont présentés les pays et territoires dont les données sont disponibles. L'indice de dissimilarité mesure si la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements d'un pays reflète le corps enseignant de ce même pays. Ses valeurs sont comprises entre 0 (la répartition des enseignants présentant une caractéristique donnée entre les établissements reflète parfaitement le corps enseignant du pays) et 1 (les enseignants présentant une caractéristique donnée se concentrent dans un seul type d'établissement).
Les différences non statistiquement significatives entre types d'établissement sont indiquées dans des tons plus clairs.
Source : OCDE, Base de données TALIS 2018, tableau 3.15.

- Comme dans la plupart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS, en France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements défavorisés sur le plan

socio-économique et les établissements favorisés en ce qui concerne la proportion d'enseignants utilisant régulièrement les TIC en classe.

- En France, la proportion d'enseignants laissant « souvent » ou « toujours » leurs élèves utiliser les TIC pour des projets ou des travaux en classe est plus élevée (avec un écart de 5 points de pourcentage) dans les établissements privés (40 %) que dans les établissements publics (35 %).
- Comme dans la plupart des pays et territoires participant à l'enquête TALIS, en France, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les établissements des zones urbaines et rurales en ce qui concerne la proportion d'enseignants utilisant régulièrement les TIC en classe.

Caractéristiques principales de l'enquête TALIS 2018

L'enquête TALIS repose sur une collecte de données conduite *via* des questionnaires administrés auprès des enseignants et de leurs chefs d'établissement. Elle a pour principal objectif de produire des données comparables au niveau international et pertinentes pour la conception et la mise en œuvre de politiques éducatives relatives aux directions d'établissement, aux enseignants et à l'enseignement, avec un accent sur les aspects déterminants pour l'apprentissage des élèves. Elle donne la parole aux enseignants et chefs d'établissement, leur offrant la possibilité de contribuer à l'analyse et la conception des politiques éducatives dans des domaines clés.

- La population cible internationale de l'enquête TALIS se compose d'enseignants du premier cycle du secondaire et de leurs chefs d'établissement dans des collèges publics et privés (sous contrat pour la France). L'édition 2018 de l'enquête proposait trois options supplémentaires : 15 pays et territoires, dont la France, ont également interrogé les enseignants exerçant dans des classes de l'enseignement élémentaire et leurs directeurs d'école (niveau 1 de la Classification internationale type de l'éducation [CITE]) ; 11 pays et territoires en ont fait de même pour les établissements du second cycle du secondaire (niveau 3 de la CITE) ; et 9 pays et territoires ont administré l'enquête dans les établissements ayant participé en 2018 au Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA).
- S'appuyant sur la littérature identifiant les caractéristiques et pratiques des enseignants susceptibles d'améliorer les résultats des élèves, le rapport *En finir avec la fracture scolaire, avec des enseignants chevronnés dans les établissements qui en ont le plus besoin* (publié le 14 mars 2022) montre comment les enseignants aux caractéristiques et pratiques différentes tendent à se concentrer dans différents types d'établissement, et examine le degré d'accès des élèves issus de milieux socio-économiques différents aux enseignants chevronnés. Il met au jour les caractéristiques de différents systèmes éducatifs qui influent sur la répartition des enseignants entre les établissements. Il analyse enfin les conséquences de l'inégalité de la répartition des enseignants sur les résultats scolaires des élèves.
- L'indice de dissimilarité permet de déterminer dans quelle mesure la répartition des enseignants appartenant à différents groupes s'écarte de la répartition qui s'observerait si les enseignants étaient répartis entre les établissements de manière parfaitement aléatoire. Cet indice (couramment utilisé comme mesure de la ségrégation) est lié aux proportions d'enseignants de l'un ou l'autre de deux groupes qui devraient changer d'établissement pour obtenir une répartition parfaitement uniforme, c'est-à-dire une situation où les proportions d'enseignants de différents types dans chaque établissement seraient identiques à celles observées dans le corps enseignant au niveau national. L'indice de dissimilarité permet d'identifier les caractéristiques et pratiques des enseignants qui tendent à déterminer leur répartition entre les établissements, et de mettre au jour les déséquilibres globaux de cette répartition. Pour autant, une affectation aléatoire des enseignants ne semble pas la solution aux problématiques d'équité.
- L'ensemble des résultats présentés dans cette note sont tirés du rapport *En finir avec la fracture scolaire, avoir des enseignants chevronnés dans les établissements qui en ont le plus besoin*. Les

sources des données sont les tableaux 2.3, 2.5, 2.6, 2.8, 2.10, 2.12 et 4.1 pour la section I, et 3.3, 3.4, 3.12, 3.15 et 4.2 pour la section II.

- Les estimations des différences entre types d'établissement peuvent être manquantes pour diverses raisons : la question se référant au type d'établissement visé n'a pas été posée ; il y a trop peu d'observations, voire aucune, pour fournir des estimations fiables et/ou garantir la confidentialité des répondants ; ou les données concernant le type d'établissement visé ont été retirées ou n'ont pas été collectées à la demande du pays concerné.
- La production des notes pays a été automatisée dans le logiciel R sur la base de codes développés par Markus Schwabe.

Ce travail est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute donnée ou carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Référence

OCDE (2022), *En finir avec la fracture scolaire, avoir des enseignants chevronnés dans les établissements qui en ont le plus besoin*, TALIS, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/92b75874-en.

Pour en savoir plus sur TALIS 2018, consulter http://www.oecd.org/education/talis/

Les données sont également accessibles en ligne en suivant le lien StatLinks sous les tableaux et graphiques dans la publication.

Découvrir, comparer et visualiser plus de données et analyses en utilisant : http://gpseducation.oecd.org/.

Les questions peuvent être adressées à :	**Auteur de la note pays :**
Équipe TALIS Direction de l'éducation et des compétences TALIS@oecd.org	Gabor Fulop, Hélène Guillou, Asuka Ohagi et Marco Paccagnella Direction de l'éducation et des compétences

[1] Il est toutefois important de noter que la pertinence de la dichotomie public-privé varie selon les pays/territoires. Dans le cadre de l'enquête TALIS, un établissement géré par le secteur privé est un établissement dont le chef d'établissement a déclaré qu'il était géré par un organisme non public. Dans certains pays/territoires, les établissements gérés par le secteur privé comprennent des établissements recevant d'importants financements de la part des pouvoirs publics. Un établissement géré par le secteur public est, quant à lui, un établissement dont le chef d'établissement a déclaré qu'il était géré par des autorités publiques de l'éducation, un organisme public, une municipalité ou un conseil d'administration désigné par le gouvernement ou élu au suffrage public.